

CERTIFICAT DE RÉALISATION

Je soussigné M. Jean-François VIDMANN,
représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences,
SARL ATOUT CONSEIL
atteste que :
M. SANTIAGO LOUIS
salarié(e) de l'entreprise LIP CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
a suivi l'action ARI V2023

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation
☐ bilan de compétences
☐ action de VAE
☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 08 juin 2026 au 08 juin 2026

pour une durée totale de 4 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : FOS SUR MER

Le : 08-06-2026

**Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
M. Jean-François VIDMANN, Gérant**

ATOUT CONSEIL
ZA LAVALDUC - 110 ALLEE PAUL LANGEVIN
13270 FOS SUR MER
Tél : 04 42 05 51 57 - Email : formation@atout-conseil.fr
Siret : 448 696 567 00024 - N°C 7022Z